



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'annulation

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-16990>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **26-16990**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-123568

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Office Français de la Biodiversité

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13002591900015

Ville : Vincennes

Code postal : 94300

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 94

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mise à disposition d'un outil d'extraction et d'exploitation d'informations numériques contenues dans les téléphones mobiles, formation, assistance et maintenance

Code CPV principal - Descripteur principal : 48000000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Mise à disposition d'un outil d'extraction et d'exploitation d'informations numériques contenues dans les téléphones mobiles, formation, assistance et maintenance. Les prestations attendues sont explicitées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P).

Critères d'attribution : Se reporter à l'article 5.2 "Sélection des offres" du Règlement de Consultation (R.C)

Section 4 - Motif de l'annulation

Conformément aux dispositions de l'article R. 2185-1 du Code de la commande publique, l'Office Français de la Biodiversité (O.F.B) a décidé de déclarer sans suite cette procédure pour absence d'offre. En effet, les deux offres reçues n'étaient pas recevables. En outre, l'O.F.B souhaite apporter des modifications substantielles au Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) ainsi qu'aux pièces financières. Dans ces conditions, l'Office Français de la Biodiversité (O.F.B) entend mettre un terme à cette procédure pour ce motif et en relancer une nouvelle, prochainement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/02/2026